

# Compte rendu du Conseil Municipal de Vandeléville

## Du mardi 11 mai 2021

Présents : BLAUDEZ Marie-Christelle, DEVARENNE Grégoire, DELOFFRE Claude, FOMBARON David, HENRY Jacques, MUNSCH Frédéric, NOBILI Philippe, Michel MARTIN

Excusée : Mme MOREL Emeline ayant donné procuration à Mme BLAUDEZ Marie Christelle

Absents : M. MAMPEY Jean-Denis, M. Pascal FLEUROT

### **Convention des missions facultatives CDG54**

Le conseil accepte de signer la convention des missions facultatives avec le centre de gestion de Meurthe et Moselle. Celle-ci permettra de demander des renseignements dans les démarches administratives concernant l'accompagnement du personnel RH, les assurances risque prévoyance et la santé afin d'aider la commune dans le traitement de ces tâches.

### **Mise en concurrence groupe assurance santé CDG54**

Le conseil accepte de confier au centre de gestion de Meurthe et Moselle l'organisation d'une mise en concurrence pour le contrat groupe santé.

### **Décisions modificatives investissement commune et eau**

Le conseil accepte les décisions modificatives suivantes :

#### **Budget commune**

##### ***Régul écriture emprunt***

Dépenses fonctionnement :

023 + 4053,00 €

615221 - 4053,00 €

Dépense investissement

1641 + 4053,00 €

Recette investissement

021 + 4053,00 €

##### ***Achat débroussailleuse***

Dépenses fonctionnement :

023 + 800,00 €

615221 - 800,00 €

Dépense investissement

21578 op 551 + 800,00 €

Recette investissement

021 + 800,00 €

#### **Budget eau**

##### ***Supplément borne à incendie***

Dépenses fonctionnement :

023 + 500,00 €

Dépense investissement

2156 op 104 + 500,00 €

Recette fonctionnement

7011 + 500,00 €

Recette investissement

021 + 500,00 €

### **Remboursement taxe pollution GAEC Cense Rouge**

Le conseil accepte de rembourser à la GAEC de la Cense rouge le montant de 258,30 € pour sa taxe pollution.

### **Bail précaire E847 et ZD50**

Suite à l'abandon du bail par Mme ROYER, le conseil accepte de louer la parcelle E847 à M. BOUCHER Sébastien et la parcelle ZD50 à M. MANSUY.

### **Modifications statutaires mobilité EPCI**

Le conseil accepte que la communauté de communes prenne la compétence « organisation de la mobilité » et qu'elle devienne AOM (autorité organisatrice de la mobilité)

### **Devis menuiserie BOYE : pose volets coulissants mairie**

Le conseil accepte le devis de l'entreprise BOYE d'un montant de 16962 € HT pour la pose de volets coulissants à la mairie.

Pour la réalisation de ses travaux, une subvention de la région d'un montant de 8481 € et une subvention de l'état (DSIL) d'un montant de 3392 € nous seront octroyées.

### **Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergie**

Le conseil approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergie, coordonné par la Métropole du Grand Nancy.

### **Subvention au resto du cœur**

Le conseil décide à l'unanimité d'octroyer la somme de 100 € au resto du cœur.

### **Subvention association au château de vandéleville**

Le conseil décide à la majorité d'octroyer la somme de 150 € à l'association du château de Vandéleville. (vote 6 pour – 3 abstentions)

### **Divers**

#### **Devis colas blow patcher**

Le conseil décide de valider le devis d'un montant de 3000 € HT de l'entreprise COLAS pour la prestation blow patcher afin de reboucher les trous de la voirie communale.

Le conseil donne son accord afin que l'entreprise TPM sorte le compteur d'eau de Mme BLAUDEZ à l'extérieur.